

Québec le 12 novembre 2008

Madame Pauline Marois  
Chef du Parti québécois  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
3<sup>e</sup> étage, Bureau 3.151  
Québec (Qc) G1A 1A4

**Objet : Appui au consensus du secteur forestier**

---

Madame Marois,

Tel que vous en avez certainement pris connaissance le 30 octobre dernier, neuf partenaires du secteur forestier ont rendu public un document faisant état des consensus relatifs à la mise en place d'un nouveau régime forestier. Ce consensus est le fruit d'un long travail de collaboration et de compromis de la part de ces neuf organisations qui représentent différents horizons de la société québécoise : l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ), le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ), la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF), la Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ), la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM), l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et ZECS Québec.

Ce n'est un secret pour personne, le secteur forestier est durement ébranlé depuis quelques années et ce sont des dizaines de milliers de familles qui sont touchées autant sur le plan économique que familial ou social et ce, dans toutes les régions du Québec. C'est pourquoi les partenaires ont mis tant d'effort afin d'en arriver à une proposition de projet porteuse d'avenir qui soit le plus satisfaisant possible pour l'ensemble du secteur. Pour ce faire, nous avons besoin de la collaboration de tous et chacun.

C'est pourquoi nous vous demandons formellement de prendre position sur ce projet qui est proposé par un ensemble de partenaires. Est-ce que votre formation politique est prête à s'engager à réformer rapidement le régime forestier après les élections ? De plus, un gouvernement du Parti québécois serait-il disposé à intégrer dans le processus de réforme la proposition de consensus de notre groupe ? Finalement, un gouvernement du Parti québécois serait-il ouvert à impliquer étroitement les partenaires dans toutes les phases d'élaboration du projet de modernisation du régime forestier ?

La crise forestière a assez duré. Trop d'emplois ont été perdus de façon directe ou indirecte. Cette crise sans précédent fait des victimes partout en province et majoritairement dans les régions. Ces dernières ne peuvent se permettre de vivre dans l'incertitude plus longtemps. Les

acteurs concernés par le secteur forestier ont besoin de connaître votre position sur le sujet **au plus tard le 21 novembre** afin de pouvoir prendre une décision éclairée le 8 décembre prochain. Le statu quo est intenable et ce sont, par le biais de nos organisations, des milliers de travailleurs et de citoyens qui vous interpellent. Nous vous le répétons, la situation est critique et un engagement politique ferme est plus que jamais nécessaire. Les partenaires du secteur forestier ont présenté une ébauche d'un futur régime forestier renouvelé et innovateur. Serez-vous des nôtres pour l'élaboration de ce projet porteur d'avenir pour les collectivités du Québec ?

Espérant de votre part une réponse positive, nous vous prions de recevoir, Madame Marois, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Clément Paquet, président  
Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ)



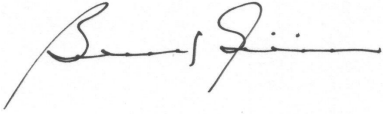
Jean Roy, président  
Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)



Norman Ouellet, Président  
Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ)



Sylvain Poirier, président  
Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)



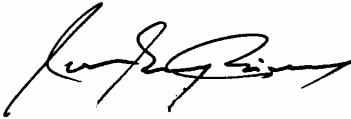
Bernard Généreux, président  
Fédération québécoise des municipalités (FQM)



René Roy, secrétaire général  
Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ)



Renaud Gagné, vice-président  
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)



Jean-Guy Rioux, président  
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM)



Robert Coulombe, président  
Union des municipalités du Québec (UMQ)



Pierre Lefebvre, vice-président  
ZECS - Québec

P.j. document du consensus